



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Critères de qualité pour l'évaluation et l'amélioration des pratiques

Orientation en rééducation après chirurgie des ruptures de coiffe et arthroplasties d'épaule

Document destiné aux médecins et chirurgiens prescripteurs, libéraux ou salariés

But de la démarche :

Permettre à tous les patients après chirurgie des ruptures de coiffe et arthroplasties d'épaule d'accéder à une prise en charge de rééducation, adaptée et coordonnée

Ne retenez parmi les objectifs et les critères de qualité proposés ci-dessous « ☐ » que ceux qui correspondent le mieux à vos priorités et aux spécificités de la démarche d'amélioration de la qualité dans laquelle vous souhaitez vous engager. Adaptez éventuellement le format final.

Cochez le critère « ☒ », si ce dernier est atteint selon les consignes précisées dans le guide d'utilisation (chapitre 2). Pour plus de précisions sur chacun des critères proposés, merci de consulter les justifications décrites ci-après, extraites des recommandations pour la pratique clinique ou de l'argumentaire scientifique sur le thème *Critères de suivi en rééducation et d'orientation en ambulatoire ou en soins de suite ou de réadaptation après chirurgie des ruptures de coiffe et arthroplasties d'épaule*.

Objectif 1. Préparer le parcours du patient dès la phase préopératoire

- ☐ Prescription de kinésithérapie préopératoire
- ☐ Évaluation préopératoire des pathologies associées et de l'isolement social afin d'envisager l'orientation postopératoire

Objectif 2. Orienter le patient en ambulatoire ou en soins de suite et de réadaptation

- ☐ Critères de sortie respectés avant orientation au domicile
- ☐ Orientation en rééducation ambulatoire si rupture de coiffe des rotateurs
- ☐ Orientation en SSR (hospitalisation proposée) si arthroplastie ou situation complexe lors de rupture de coiffe des rotateurs
- ☐ Si programme d'autorééducation après chirurgie des ruptures de coiffe, respect des conditions spécifiques de mise en œuvre

Objectif 3. Transmettre au kinésithérapeute les informations nécessaires à la mise en œuvre de la rééducation

- ☐ Prescription écrite de rééducation
- ☐ Transmission de consignes postopératoires détaillées

Objectif 4. Suivre l'évolution fonctionnelle du patient

- ☐ Évaluation de la douleur et des amplitudes
- ☐ Recherche des complications
- ☐ Prise en compte précoce des conséquences professionnelles
- ☐ Décision d'arrêt de rééducation